


**Compte-rendu
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 02 JUILLET 2019
09h00-17h00**

Collège des représentants du personnel 	PRÉNOM - NOM	QUALITÉ
Présents (es)	Selma BLONDEAU Souad BAHY Patrick LEMAIRE Sylvette SANNA Sandrine SINGER Zakaria AARAB Kadiatou DRAME Bernice KONDO (arrivée à 10h) Franck CHAVY Tayeb ZIANE Chantal SENTUBERY (arrivée 9h30) Joël NJIKI Benoît BORNIER Aminata BALDE (arrivée à 10h)	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire
Excusés (ées)	Serge JEAN-LOUIS Abdelaziz BOUCHYAR	Titulaire Titulaire
Absent	Philippe IMAQUE Sandrine SEGAILLE Akila HADI	Titulaire Titulaire Titulaire
Invité (ées)	Isabelle GARRIVET Nassera BENOuada Eva GREIFFEMBERG (présente le matin)	

**Compte-rendu
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 02 JUILLET 2019
09h00-17h00**

Selma Blondeau, Présidente CASC, ouvre la séance à 09h 10

La présidente salue l'ensemble de l'assemblée. Elle présente Nassera BENOuada et Eva GRIFFEMBERG. Selma souligne le fait qu'elles peuvent intervenir dans le CA mais elles n'ont pas le droit de vote.

ORDRE DU JOUR

1	Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mardi 10 avril 2019.	
2	Commission Vacances	<ul style="list-style-type: none">• Résultat du dépouillement du questionnaire• Modalité d'attribution de la subvention des séjours vacances.• Proposition de nouveaux prestataires• Validation des accompagnateurs 2019
3	Commission Activités	<ul style="list-style-type: none">• Faire un point sur la sortie « journée à la mer »• Sortie à Montrognon• Un point sur la billetterie vendue• Week-end à Barcelone
4	Commission Cadeaux	<ul style="list-style-type: none">• Bilan des choix retenus
5	Commission Communication	Point : Site internet du CASC
6	Divers	

**Compte-rendu
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 02 JUILLET 2019
09h00-17h00**

Les pouvoirs

M. Serge JEAN-LOUIS donne son pouvoir à Mme Souad BAH

I-« compte-rendu du Conseil d'Administration du mardi 10 avril 2019 »

Aucune remarque, ni observation n'ont été apportées par l'ensemble des élus sur le compte-rendu

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	14

II-« Commission vacances »

- Résultat du dépouillement du questionnaire :
Il a été présenté aux agents lors de l'exposition des cadeaux le 21 mai 2019 à la salle Jacques Brel et après cette date, il a été mis à disposition au CASC durant 15 jours.
Le 21 mai, environs 800 questionnaires ont été distribués et nous avons complété notre distribution par un envoi du questionnaire par mail sur la messagerie professionnelle.
Une réunion s'est déroulée le 07 juin en soirée afin de procéder au dépouillement en présence de : Franck CHAVY, Benoit PRADEL, Zackaria AARAB, Kadiatou DRAME, Sylvette SANNA, Rachid OUTOUIA, Sandrine SINGER, Selma BLONDEAU, Bernice KONDO, Souad BAH, Tayeb ZIANE, Patrick LEMAIRE
Selma a commenté les résultats en soulignant le peu de retour, 361 questionnaires retournés sur les 800 questionnaires distribués.
Les résultats montrent très nettement une volonté de supprimer la distribution des livres, les spectacles de Noël, les soirées, les cadeaux adultes et les chèques scolaires,
Une volonté de maintenir l'activité sociale au détriment de l'action sociale est souhaitée car nous sommes dans l'obligation de procéder à des coupes budgétaires afin de répondre aux besoins de l'ensemble des agents qui souhaitent bénéficier des actions du CASC
Les résultats du sondage confortent cette volonté, c'est assez limpide.
De plus, chaque année la demande de subvention faite par les agents ne cesse de s'accroître ce qui nous amène aux possibilités suivantes pour y répondre :
 - Soit on récupère de l'argent sur une autre commission
 - Soit on accorde aux agents les subventions une année sur deux.

Par ailleurs, une longue discussion sur le choix des actions à supprimer a eu lieu, ce qui a provoqué un mécontentement d'une grande partie des élus présents.

En effet, cet échange a déjà eu lieu sur les différentes réunions où chacun des élus étaient conviés et une majorité était présente.

Aujourd'hui, pour donner suite au travail fait dans ces commissions, les décisions prises auraient dû être présentées et soumises au vote.

Compte-rendu
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 02 JUILLET 2019
09h00-17h00

En aucun cas, on réouvre le débat...

À la suite de cet échange houleux, monsieur Franck CHAVY, responsable de la commission activités a quitté l'assemblée et a fait part de sa volonté démission.

Il a donné son pouvoir à Chantal SENTUBERY

En somme, des choix budgétaires et donc vote des décisions suivantes :

- Les cadeaux de la Saint Nicolas à la place des cadeaux, notre priorité étant l'agent, dorénavant vous bénéficierez d'un bon multi enseignes d'une valeur de 40 euros par agents à utiliser à votre choix pour vous ou vos enfants et pour chaque enfant d'un bon d'une valeur de 10 euros.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
1	2	13

- Les chèques évènements familiaux Ils sont maintenus uniquement pour les décès et les départs en retraite.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	2	14

- Les nouvelles modalités d'attribution de la subvention avec la création d'une sixième tranche pour les personnes qui ne souhaitent pas donner leurs documents mais qui veulent malgré tout bénéficier de la subvention. Cette proposition est en concertation avec le commissaire aux comptes.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
1	0	15

- *La tranche 6 correspond à une tranche supplémentaire rajoutée pour les agents ne souhaitant pas fournir leurs documents en vue du calcul de leur quotient.

La proposition pour cette 6^{ème} tranche est de 80 € :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
1	0	15

Compte-rendu
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 02 JUILLET 2019
09h00-17h00

- Refonte du tableau des quotients :

Quotient	Forfait par agent jusqu'en Septembre 2019	Forfait par agent à partir de Septembre 2019	Forfait par enfant jusqu'en Septembre 2019	Forfait par enfant à partir de Septembre 2019	Monoparental Jusqu'à Septembre 2019	Monoparental à partir de Septembre 2019
1	600	550	80	60	100	80
2	500	450	80	60	100	80
3	400	350	80	60	100	80
4	300	250	80	60	80	60
5	250	200	80	60	80	60
6*		80				

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	1	15

La subvention sera allouée sous forme d'enveloppe par agent à utiliser pour un voyage à la carte de 7 jours minimum ou pour un voyage ou un week-end en groupe. La semaine découverte ou Revard et les locations de mobil home à Oléron sont hors subvention. Tous les agents pourront donc en bénéficier en plus de l'utilisation de leur subvention pour un voyage ou un week-end selon les priorités et disponibilités.

La participation aux billets d'avion entre dans le cadre de votre subvention. Son montant sera versé à hauteur maximum de 50 % de votre subvention. Pour en bénéficier vous devrez en faire la demande pendant les semaines d'inscriptions vacances et réserver vos billets chez les prestataires travaillant avec votre CASC : **Misterfly** .

Une enveloppe pour l'ensemble des demandes est de 30000 € maximum

Quotient	Forfait par agent	Forfait par enfant	Monoparental
1	275	30	40
2	225	30	40
3	175	30	40
4	125	30	40
5	100	30	40
6*			

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

**Compte-rendu
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 02 JUILLET 2019
09h00-17h00**

- Validation des accompagnateurs 2019

Rappel de la différence entre Accompagnateur et Réfèrent :

- Accompagnateur est 100% disponible à la préparation du séjour, pendant le séjour.
On ne compte pas ses heures, on est impliqué et dynamique... il est là pour le bien-être du groupe.

- Réfèrent est une personne ressource sur laquelle on peut s'appuyer durant son séjour.

Ces informations et connaissances servent et circulent entre agents.

On s'est interrogés longuement sur l'utilité et la pertinence du référent sur un séjour all inclusive.

Les frais des référents ou des accompagnateurs ne sont nullement pris en charge par le CASC, ils sont négociés en amont avec le prestataire.

La présidente a souligné l'importance de ce référent pour la cohésion du groupe mais surtout pour donner suite à un incident en Sicile ou les conséquences auraient pu être très grave si le référent n'avait pas été là.

Il est un repère pour le groupe, pour les prestataires et pour le CASC.

△ Les critères pour être référent sont :

- En premier, il faut être volontaire
- Être à l'aise, l'idée n'est pas de se mettre en difficulté
- Être très impliqué dans la vie du CASC
- Être actif, dynamique et disponible
- Groupe minimum de 20 personnes

Nous avons besoins de référent pour les séjours suivants :

- Circuit CANADA du 17 au 26 octobre 2019 : Mary EPALLEY-DUBOIS

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

- Séjour AGADIR 12 au 26 juillet : annulé
- Séjour ATHENE 05 au 19 aout : Joël NJIKI (à confirmer)

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

**Compte-rendu
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 02 JUILLET 2019
09h00-17h00**

-Séjour BULGARIE du 11 au 25 JUILLET 2019 : Nadia PILANT

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

-Séjour LANZAROTE du 17 au 27 AOUT 2019 : Sandrine SINGER

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

- Sortie à la mer, le dimanche 21 juillet pour 108 personnes avec deux cars de la ville avec 4 accompagnateurs : Souad BAHI , Isabelle GARRIVET, Bernice KONDO, Sandrine SINGER,

III- « Commission activités »

- Sortie à MONTROGNON, le 21 septembre : Kadiatou, Bernice, Sandrine, Zackaria, Patrick, Rachid, Selma, Souad,
- Séjour Solidaire Cote d’ivoire en attente d’inscription jusqu’au 13 juillet
- Week- end de BARCELONE du 28 septembre au 30 septembre : Tayeb ZIANE

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

Une demande de week end de 3 jours à Saint MARTIN est en prévision sur le mois de juin 2020 ainsi qu’une semaine au Revard vers octobre ou décembre 2020.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

- Week -end de 3 jours à Florence

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

Compte-rendu
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 02 JUILLET 2019
09h00-17h00

- Week -end de 3 jours à Londres

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

- Week -end de 3 jours à Lisbonne

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

Les trois week-ends vont être proposées pour 2020 :

- Londres en janvier
- Florence en mai
- Lisbonne en septembre

Par ailleurs, la question de l'éducteur est mise sur la table :

De quoi s'agit-il ? :

Il s'agit de l'offre faite par les fabricants de voyages à certains personnels d'agences de venir découvrir sur quelques jours (gratuitement ou à peu de frais) leurs nouveaux circuits ou produits

Doit-on les remettre ?

S'il y a un objectif précis, et la décision est prise au CA ou par mail avec l'ensemble des élus.

A quoi cela sert ?

Permet aux élus de mieux se projeter sur un futur séjour

- La croisière :

Nous avons négocié la visite du bateau en amont pour l'ensemble des élus qui le souhaitent vers le mois d'octobre 2019 (la date est à confirmer)

- La billetterie

- Parc Asterix : 162 personnes
- Aquaboulevard : 84 adultes et 30 enfants

IV - « Commission Cadeaux »

Nous avons fait des offres cadeaux avec le budget qui nous était impartis à savoir 30 euros par agent **Jouet club** prestataire disponible qui s'adapte à nos besoins sans omettre la qualité à bien fonctionner. **Le sommelier de France** propose des produits de grande qualité un espace dégustation, le jour de l'exposition aurait été un plus non négligeable.

Les chèques cadeaux multi enseignes ont super bien marché, une augmentation de 400 demandes Aux vues de cette réussite des chèques, la proposition d'un chèque casc qui permettrait de payer un voyage, une sortie,

**Compte-rendu
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 02 JUILLET 2019
09h00-17h00**

V - « Commission Communication »

Proposition de faire une lettre d'information, dès la semaine du 08 au 14 juillet afin de communiquer au plus grand nombre l'ensemble des décisions actés au conseil d'administration.

Autre proposition, une présentation sur le fonctionnement du CASC sera intégrée à la fin de chaque catalogue.

Le prochain catalogue du CASC sera diffusé fin août .

Il a été demandé afin d'éviter le moindre quiproquo qu'on explique bien la différence entre l'accompagnateur et le référent.

Il est important de souligner que les frais de des accompagnateurs et des référents ne sont pas supportés par le CASC ;

Par ailleurs sur la période de septembre à novembre, une permanence sur chaque quartier sera proposée pour échanger sur les actions du casc et calculer le quotient avec les élus disponible et volontaire.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
1	0	15

La construction du site web est au point mort.

Du coup, Sylvette va créer le site et on a fait appel à un hebergeur « wix » à 16 €/mois

Avec cette option, le site sera fonctionnel en septembre et n'importe qui pour y accéder avec un identifiant et un mot de passe.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

VI - « Divers »

Selma a fait un rappel, certains élus n'ont jamais assistés au CA, sont absents pour différentes raisons depuis plus de six mois.

Le règlement souligne le fait après une longue absence de plus de six mois, qu' il est possible de remplacer les élus de façon temporaire ou définitive.

La présidente remercie l'ensemble des élus présents.

Fin de séance : 17h00

**Prochain Conseil d'administration
Le vendredi 04 octobre 2019**

**Compte-rendu
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC
SÉANCE DU 02 JUILLET 2019
09h00-17h00**

**09h00 -17h00
Salle du CASC
5ème étage**